

Une classe sauvée à Breuillet : un signal fort dès le début du mandat.

Chères Breuillettonnes, Chers Breuilleteux,

Dans le pays royannais, la tendance est claire : les classes ferment les unes après les autres. Baisse des effectifs, recul du nombre de jeunes familles... des décisions souvent subies par les communes.

Dans ce contexte, Breuillet fait exception. Alors que plusieurs écoles des communes du territoire voient le nombre de classes diminuer, notre commune a réussi à maintenir une classe à l'école Simone Veil.

Un résultat qui ne doit rien au hasard. Car aujourd'hui, chaque classe se défend.

Notre école, avec ses 148 élèves (54 dans 2 sections de maternelle et 94 répartis en 5 classes en élémentaire), reste un pilier de la vie locale. École de proximité, vivante, récemment modernisée, elle peut compter sur une équipe engagée et des parents mobilisés. Mais comme ailleurs, la baisse progressive des effectifs la fragilise.

Cette année, une fermeture de classe était clairement envisagée par l'Inspection Académique. Face à cela, la municipalité a fait le choix de ne pas subir.

Dès son installation, l'équipe conduite par la maire Marie-Noëlle Groch, avec l'engagement déterminant de l'adjointe à l'éducation Bernadette Vié-Orion, s'est mobilisée sans attendre. Échanges avec l'Éducation nationale, défense du dossier, mise en avant des réalités locales : un travail déterminé et assumé.

Résultat : la classe est maintenue. Ce maintien garantit un cadre de qualité pour nos enfants.



Mais cette victoire appelle déjà la suite. L'enjeu est désormais de faire vivre durablement notre école, en accueillant de nouvelles familles. C'est tout le sens du projet de maison d'assistantes maternelles (MAM) porté par la commune : accueillir les tout-petits, créer un lien dès les premières années et préparer les effectifs de demain.

Pour la **rentrée scolaire de septembre 2026**, l'école renforcera l'accueil des enfants de moins de trois ans. **Les parents d'enfants nés entre janvier et juin 2024 peuvent d'ores et déjà contacter la mairie.**

Plus largement, c'est l'attractivité de Breuillet qui est en jeu : logements, services, qualité de vie.

Enfin, disons-le clairement : ce maintien est l'une des premières actions concrètes de la nouvelle équipe municipale, élue le 15 mars dernier. En quelques semaines, un engagement a été tenu.

Une classe sauvée, c'est un choix : celui de défendre nos services publics et de préparer l'avenir.

Breuillet avance.

La Maire,
Marie-Noëlle GROCH

L'Adjointe au Maire,
"Affaires scolaires - Enfance et jeunesse"
Bernadette ORION-VIÉ